

12 juin 2018

Via courriel : [watermelon28@outlook.com](mailto:watermelon28@outlook.com)

Chère Mme Bernier,

**Objet : Demande d'ouverture d'une école dans la région de Invermere**

À la suite de l'évaluation de votre dossier lors de la rencontre publique du 24 février, je confirme, tel qu'entériné par le Conseil d'administration, que votre demande d'ouverture d'une école francophone dans la région de Invermere n'a pas été acceptée.

Ainsi, malgré que votre demande ait été refusée lors de la rencontre publique du 24 février 2018, je vous encourage à poursuivre vos démarches et à identifier davantage d'élèves francophones potentiels afin de soumettre une nouvelle demande. Par ailleurs, l'équipe du CSF demeure disponible pour vous aider dans vos démarches.

Je vous remercie de votre intérêt envers l'éducation francophone en Colombie-Britannique et je vous prie d'excuser le délai à vous faire parvenir cette communication.

Pour toute question, je vous invite à communiquer avec le secrétaire-trésorier du Conseil scolaire francophone, M. Sylvain Allison à [sallison@csf.bc.ca](mailto:sallison@csf.bc.ca) par courriel ou au numéro sans frais à 1-888-715-2200.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Lapierre', is placed over a light grey rectangular background.

Marie-France Lapierre  
Présidente